

FINANCES LOCALES : Comprendre le budget de la commune



Formation du jeudi 15 décembre 2022

COLLECTIVITE

M, Mme (Nom-Prénom).....

Fonction.....

N° tel mobile (en cas d'urgence) :

Salles A et B
Centre de Gestion de la Charente
30 rue Denis Papin
16000 ANGOULEME

Participera le jeudi 15 décembre 2022

COUT DE LA FORMATION

350 euros par personne pour les collectivités adhérentes
Majoration de 20% par personne pour les collectivités non adhérentes

FINANCEUR

Caisse des Dépôts (DIF)

à compter de 2022

vous devez vous inscrire

sur le site « MON COMPTE FORMATION »

avant le 24/11/2022

Collectivité ou Elu

bulletin d'inscription à envoyer à l'AMf16
avant le 24/11/2022

☞ L'association se réserve la possibilité d'annuler la séance si les conditions à son bon déroulement ne sont pas réunies (nombre de participants insuffisant...)

☞ **L'annulation totale ou partielle du fait du participant, doit être signifiée à l'Association 7 jours avant la formation.** En cas d'absence non justifiée (certificat médical...) **l'Association facturera la totalité de la prestation.**

PAUSE DEJEUNER : des renseignements vous seront communiqués ultérieurement

REPOSE à ENVOYER à
l'Association des Maires de la Charente
30 rue Denis Papin, 16000 Angoulême
☎ : 05 45 68 53 21
@ : contact@amf16.fr